



## Horaires décalés et garde

Par **perrinou69**, le **28/07/2012** à **20:30**

Bonjour,

Je suis maman d'un enfant de 7 ans, et j'ai quitté son père il y a un an.

Pour le moment, nous partageons la garde un peu "au hasard", selon les horaires de son papa. Je me suis arrangée pour trouver un appartement pas loin de chez lui (à 200 mètres et sur son trajet habituel), qu'il puisse récupérer la miss même s'il termine "tard".

Nous nous sommes déclarés en garde alternée, mais après un an de ce système, je me rends compte de plusieurs choses :

- mon ex conjoint récupère en général sa fille assez tard (devoirs, repas et douche pris), une fois dans la semaine, et il a parfois la garde le mercredi quand il a son jour de repos
  - le dimanche, alors qu'il ne travaille pas, je m'occupe de la miss et lui ramène vers 18 heures \_ c'est moi qui assume les frais scolaires et autres (cantines, sorties scolaires, vêtements...)
- alors que nous avons un salaire équivalent
- Compte tenu du fait que nous sommes censés être en garde alternée, je n'ai droit ni à une aide au logement, ni allocation.

Ma question est simple : comment rendre la situation plus "confortable"? Quel mode de garde choisir? J'entame la procédure de divorce sous environ 25 jours

Merci de votre aide